



FO JUSTICE EXIGE UN MORATOIRE IMMÉDIAT **SUR LA REPRISE DES EXTRACTIONS VICINALES.**

La Direction interrégionale a décidé seule, en catimini, de relancer les extractions vicinales par les ELSP. Aucune information, aucune concertation, aucune préparation : **un passage en force qui démontre une nouvelle fois le mépris du dialogue social.**

FO Justice tient pourtant à le rappeler clairement : nous ne sommes pas opposés à ce transfert de charge, qui figure d'ailleurs dans la doctrine ESP. Mais il est hors de question que cela se fasse à marche forcée, sans anticipation, et surtout sans les moyens adéquats pour garantir la sécurité des agents et la continuité des services. Aujourd'hui, des personnels sont envoyés au Tribunal Judiciaire de Lille sans connaître les lieux. Cette impréparation manifeste expose inutilement les agents.

UN MORATOIRE S'IMPOSE.

Avec le lancement du logiciel « LÉO », la DESP et l'ARPEJ ont un visuel et contrôlent désormais l'ensemble des extractions, y compris les médicales. Le service médical a déjà annoncé que les consultations annulées seraient reprogrammées en urgence. Cela signifie des missions confiées à des agents de détention donc non armés, sans aucune sécurisation. **C'EST INACCEPTABLE.**

UN MORATOIRE S'IMPOSE.

Les missions de sécurité périmétrique et d'appui détention seront repoussées au second plan, la priorité absolue étant donnée aux extractions judiciaires. La sécurité des établissements en sera directement impactée.

LA ENCORE, UN MORATOIRE S'IMPOSE.

À cela s'ajoute la question des astreintes. Qui couvrira les nuits, les week-ends, les urgences judiciaires ou médicales en cascade ? Comment les agents, déjà saturés, pourraient-ils absorber ces nouvelles missions sans renfort, sans effectifs supplémentaires, sans adaptation des cycles et sans reconnaissance des contraintes ? **C'EST INTENABLE. UN MORATOIRE S'IMPOSE.**

Et tout cela sans le moindre échange préalable, sans validation, sans consultation des organisations syndicales. C'est scandaleux. **UN CSA URGENT ET UN MORATOIRE S'IMPOSENT**

Comme trop souvent, l'administration prétend « sécuriser » une mission tout en retirant des moyens sur les autres. Ce transfert de charge doit impérativement s'accompagner d'une révision profonde des organigrammes et d'un renforcement réel des effectifs. Sans moyens, ce dispositif ne peut pas fonctionner. **UN MORATOIRE S'IMPOSE.**

Si l'administration persiste dans sa logique, FO Justice lui donne rendez-vous début 2026 pour un joli barbecue au 123 rue Nationale à Lille. Avoir des ambitions, c'est bien ! Se donner les moyens de les concrétiser en protégeant les agents, c'est mieux.

FO Justice appelle dès maintenant les autres organisations syndicales à se joindre à nos revendications et aux actions à venir.

L'UNITE SERA NOTRE MEILLEURE RÉPONSE FACE À CE PASSAGE EN FORCE !

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

